




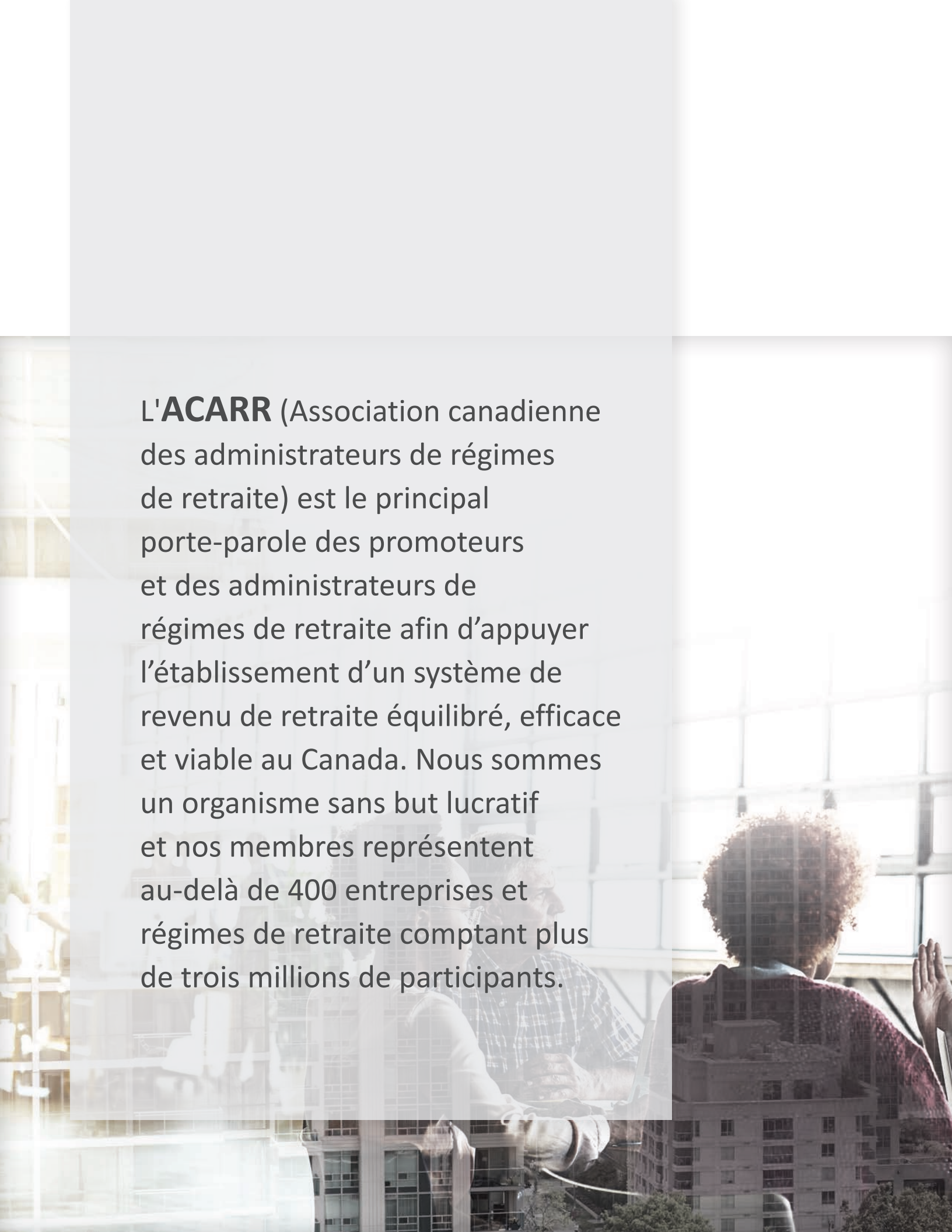
RAPPORT  
ANNUEL  
de l'**ACARR**  
**2017|18**



ACPM | ACARR

*Porte-parole informé  
du secteur de la retraite  
au Canada.*



A group of people, including a woman with curly hair in the foreground, are sitting on a balcony overlooking a city. The scene is bright and sunny. A semi-transparent text box is overlaid on the left side of the image.

L'**ACARR** (Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite) est le principal porte-parole des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada. Nous sommes un organisme sans but lucratif et nos membres représentent au-delà de 400 entreprises et régimes de retraite comptant plus de trois millions de participants.



# TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques	2
Valeurs	3
Message du président	4
Conseil d'administration national de l'ACARR 2017 18	6
Comités du Conseil	8
Représentation	10
Rapport du Comité de Vérification et des Finances	11
Comités Nationaux	12
Conseil Fédéral	13
Conseil National	14
Conseils Régionaux	16
Activités supplémentaires	18
Adhésions	20
Prix de Reconnaissance pour Bénévolat	22
Membres exécutifs	23
Commanditaires du Congrès National de 2017	24
Bureau National	25

# Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques

## VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.

## MISSION

L'ACARR a recours au talent et aux ressources de son bassin national de membres bénévoles afin de fournir, au nom des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite canadiens ainsi que de leurs fournisseurs de services, un leadership éclairé en matière de politiques et de défense du système de revenu de retraite.

## PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes ci-dessous dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

### **La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait combiner de façon appropriée des régimes de retraite volontaires en entreprise, des régimes individuels d'épargne-retraite (« troisième pilier ») et des régimes publics obligatoires (« premier et deuxième piliers »).

### **La capacité de choisir sa protection**

Les régimes du troisième pilier devraient être encouragés et jouer un rôle important et continu dans le système de revenu de retraite du Canada.

### **Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière**

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient atteindre un juste équilibre entre ces trois objectifs afin de permettre aux Canadiens de recevoir un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité, à un coût raisonnable pour les participants et les employeurs.

### **L'innovation dans la conception des régimes**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser et permettre l'innovation dans la conception de régimes des trois piliers.

### **L'adaptabilité**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

### **L'harmonisation**

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient toujours viser une meilleure harmonisation.

### **La clarté et la transparence**

Les lois, les règlements et les régimes de revenu de retraite devraient être définis clairement et les bénéficiaires des régimes de retraite devraient être informés adéquatement des risques, des coûts et des avantages.

### **La bonne gouvernance**

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration en ce qui concerne le système de revenu de retraite.



# Valeurs

## VALEURS

### **La priorité accordée aux membres**

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

### **Le talent et la diversité**

Le rôle primordial joué par notre principale ressource : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées, et notre objectif d'atteindre une diversité qui est à l'image de nos membres et de la société canadienne.

### **La prise en compte réfléchie**

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

### **La gestion des ressources**

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

### **L'obligation de rendre compte**

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.



# Message du président du Conseil d'administration

LE LEADER PRINCIPAL  
EN MATIÈRE DE  
RÉPRESENTATION  
POUR LE SECTEUR  
DU REVENU DE  
RETRAITE AU CANADA



**MICHEL JALBERT**

Président du Conseil d'administration de l'ACARR

J'éprouve des sentiments mitigés en préparant ce dernier mot pour le rapport annuel, à l'approche du mois de septembre qui marquera la fin de mon mandat de deux ans comme président du Conseil d'administration. C'est grâce au travail acharné, au dévouement et à la passion de centaines de bénévoles et des membres de notre personnel que je peux être fier de céder ma place en tant que président du Conseil d'administration. Notre association a accompli de grandes choses en faisant rayonner notre secteur d'activité et en améliorant sa situation financière.

Engager un chef de la direction pour l'organisation qu'elle administre représente la plus importante responsabilité d'un conseil d'administration. Ainsi, j'aimerais féliciter notre nouveau chef de la direction, M. Ric Marrero. C'est au terme d'un rigoureux processus de sélection que la décision unanime a été prise de confier ce mandat à Ric. Le professionnalisme et la loyauté dont il a fait preuve pendant qu'il occupait le poste par intérim ont facilité notre décision.

*Au cours de la dernière année, l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) a manifestement renforcé son rôle de principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services connexes au Canada. Non seulement exerçons-nous une influence sur les représentants et les organismes de réglementation gouvernementaux, mais ces derniers nous informent maintenant de leurs intentions avant même de les annoncer publiquement.*

Au cours de la dernière année, le débat a fait rage sur un grand nombre d'enjeux en lien avec les régimes de retraite, tant à l'échelle régionale que nationale. En fait, pendant toute l'année, l'ACARR a milité activement dans tout le pays en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite

efficace et durable au Canada en tant que porte-parole des promoteurs et des administrateurs de régimes. Nous avons soumis un total de 12 propositions aux gouvernements et organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. Par exemple, nous avons exprimé haut et fort notre opinion sur la réforme des règles de capitalisation des régimes de retraite en Ontario, sur le controversé projet de loi 176 du gouvernement du Québec qui interdit les disparités de traitement relativement aux régimes de retraite, et sur le projet de loi C-27, qui vise à encourager la conversion des régimes de retraite sous réglementation fédérale en régimes de retraite à prestations cibles. Je suis particulièrement fier d'annoncer la collaboration de l'ACARR avec des organisations comme la PIAC, l'ACOR, l'ICA, l'ACCAP et plusieurs autres pour aborder des enjeux tels que la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu, et pour entamer un dialogue sur le risque de longévité. Ce genre de coalition nous permet d'atteindre une masse critique et augmente ainsi nos chances de transformer le système des régimes de retraite au Canada.

Ces activités sont le résultat du travail remarquable effectué par nos nombreux bénévoles au sein du Comité de politiques nationales et des conseils régionaux. Leur engagement et leur expertise permettent à l'ACARR d'élaborer des positions de principe convaincantes et éloquentes à l'égard des réformes nécessaires à l'échelle régionale ou nationale.

L'un de nos principaux objectifs est de favoriser des initiatives d'information et de leadership éclairé pour faire en sorte que le secteur des régimes de retraite demeure vivant et dynamique. Des initiatives telles que notre programme de littératie en matière de retraite et la publication de deux numéros de **L'Observateur** – contenant des articles de 22 collaborateurs – ont été déterminantes dans la réalisation de cet objectif.

Le Congrès national est un événement phare pour l'Association. Selon moi, c'est l'un des meilleurs du secteur, car il offre aux spécialistes des régimes de retraite une excellente occasion de réseauter et d'écouter des conférenciers réputés traiter des sujets d'actualité dans le monde des régimes de retraite.

Le Congrès national de 2017, qui s'est tenu à Banff, en Alberta, a été un véritable succès et a attiré plus de 350



délégués, dont une grande majorité de promoteurs et d'administrateurs de régimes. Celui de 2018, qui aura lieu à Québec, connaîtra le même succès si l'on se fie au nombre d'inscriptions qui frôle déjà notre capacité maximale. En fait, j'encourage tous les spécialistes des régimes de retraite à y participer. Il va sans dire que le soutien de nos loyaux promoteurs est essentiel à la réussite de ces événements, et je profite de l'occasion pour les en remercier.

L'une des grandes forces de l'ACARR est sa portée à l'échelle nationale, principalement attribuable aux conseils régionaux qui sont actifs dans tout le Canada, y compris le Conseil fédéral. Ces conseils sont des points de contact importants pour les membres, décideurs, organismes de réglementation et autres intervenants. Au cours de la dernière année, les divers conseils de partout au pays ont organisé 20 événements auxquels plus de 1 300 membres de l'ACARR et autres intervenants ont participé.

Je tiens à remercier tous nos bénévoles, soit ceux qui font partie du Conseil d'administration, des comités nationaux et de nos divers conseils régionaux. Nous sommes fiers de recourir au talent et aux ressources des bénévoles qui sont le cœur et l'âme de notre organisation pour poursuivre le grand objectif de l'ACARR, à savoir que le Canada se dote d'un système de revenu de retraite efficace et durable. Il est donc essentiel de souligner leur contribution exceptionnelle. Par conséquent, voici les prix qui ont été remis aux personnes s'étant démarquées en 2017 :

**M. Chris Brown** – *Prix Don Ireland pour bénévolat exceptionnel*

**M. Michel St. Germain** – *Prix du secteur de l'ACARR*

**M. Serge Charbonneau** – *Prix du conseil régional de l'ACARR*

Enfin, je voudrais souligner le travail de tous les membres du personnel du Bureau national, qui offrent leurs services à l'ACARR avec dévouement et efficacité. Ces gens travaillent souvent dans l'ombre, mais leur contribution est essentielle à la réussite de notre organisme.

Un organisme tel que l'ACARR existe grâce à ses membres. Je voudrais remercier les organismes qui ont pris des engagements importants vis-à-vis de l'ACARR en tant que membres exécutifs. Je suis heureux de souligner l'excellent travail du Comité d'engagement des membres exécutifs qui a largement contribué au recrutement de nombreux nouveaux

membres, portant le total à 36. Ce groupe élargi de membres exécutifs a permis d'accroître le bassin de bénévoles potentiels qui dynamisent notre organisme et permettent de tirer parti de l'expertise de notre groupe impressionnant de dirigeants du secteur des régimes de retraite aux quatre coins du pays. Chaque membre est, en définitive, le meilleur ambassadeur de l'ACARR.

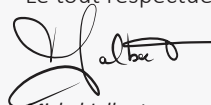
C'est en septembre prochain que s'achèvera mon mandat de président du Conseil d'administration. Je céderai alors la place à une contributrice exceptionnelle à l'ACARR, Mme Susan Nickerson. Je suis persuadé qu'elle dirigera notre association avec toute l'ardeur et le dévouement qui l'animent depuis tant d'années. Face aux changements démographiques et au climat d'investissement difficile, le secteur des régimes de retraite sera mis à rude épreuve au cours des prochaines années. Cela exigera de toutes les parties prenantes, y compris des décideurs politiques, des prestataires de services et des promoteurs de régimes, qu'elles soient agiles et audacieuses pour s'adapter à cet environnement en pleine évolution. Je pense entre autres au défi du décaissement commence tout juste à se poser et nos règles de l'impôt sur le revenu doivent être revues de fond en comble pour conserver leur pertinence.

Je demeure convaincu que l'ACARR est bien placée pour contribuer de manière positive à l'établissement d'un meilleur système de régimes de retraite pour les Canadiennes et les Canadiens.

Ce fut un immense plaisir pour moi de vous servir en tant que président aux côtés de tous ces professionnels dévoués et compétents du secteur des régimes de retraite. Je compte une fois de plus sur eux pour poursuivre notre important travail et pour s'impliquer au sein de notre organisme.

**C'est le début d'une formidable aventure.**

Le tout respectueusement soumis,



*Michel Jalbert*

Président du Conseil d'administration de l'ACARR

# Conseil d'administration national 2017|18

## MEMBRES DE LA DIRECTION DU CONSEIL

### **MICHEL JALBERT**

Président du Conseil d'administration  
Montréal (Québec)

Premier vice-président, développement des affaires  
et partenariat avec la clientèle  
*Addenda Capital*



### **SUSAN NICKERSON**

Vice-Présidente du Conseil d'administration  
Toronto (Ontario)

Associée  
*Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



### **ROSS DUNLOP**

Secrétaire  
Winnipeg (Manitoba)

Associé  
*Ellement Consulting*







**CHRIS BROWN**, Directeur  
Edmonton (Alberta)  
Chef de la direction  
*Alberta Local Authorities  
Pension Plan Corp.*



**KENNETH BURNS**, Directeur  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
Associé  
*Lawson Lundell Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



**DEREK DOBSON**, Directeur  
Toronto (Ontario)  
Chef de la direction  
*Régime de retraite des CAAT*



**CAROLE FIELD**, Directrice  
Calgary (Alberta)  
Vice-Présidente, Ressources humaines  
(2017) — *ATCO Group*



**ROSALIND GILBERT**, Directrice  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
Partenaire associée  
*Aon*



**JOHN HALLETT**, Directeur  
Regina (Saskatchewan)  
Stratège des régimes de retraite,  
Services de retraite collectifs  
*Financière Sun Life*



**PIERRE LAVIGNE**, Directeur  
Montréal (Québec)



**ELEANOR MARSHALL**,  
Directrice  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
Vice-Présidente, Régimes de  
retraite et avantages sociaux  
*Bell Canada*



**ANDREA PERRY**, Directrice  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Directrice principale des relations  
avec la clientèle  
*Northern Trust*



**PETER SHENA**, Directeur  
Toronto (Ontario)  
Vice-Président directeur et chef des  
services de retraite  
*Commission du Régime de retraite  
des fonctionnaires de l'Ontario*

# Comités du Conseil

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par l'ACARR.

En collaboration avec le Comité des politiques nationales, le Conseil national et les conseils régionaux, il met au point des initiatives stratégiques visant à soutenir les objectifs de représentation de l'organisme.

### PRÉSIDENT

#### MICHEL JALBERT

Addenda Capital

### MEMBRES

#### CHRIS BROWN

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

#### KATHRYN BUSH

Blake, Cassel & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

#### SUSAN NICKERSON

Torlys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

#### JEFF NORTON

TRAF

#### TODD SAULNIER

Mercer

## COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et assure la communication entre le Conseil et les vérificateurs externes.

Il revoit aussi les politiques financières de l'Association et fait des recommandations, au besoin.

### PRÉSIDENT

#### PIERRE LAVIGNE

### MEMBRES

#### ELEANOR MARSHALL

Bell Canada

#### KEN BURNS

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

#### ANDREA PERRY

Northern Trust

#### MICHEL JALBERT, Président du Conseil d'administration (membre d'office)

Addenda Capital



## COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Ce comité fait des recommandations au Conseil en matière de gouvernance, notamment en ce qui a trait à la délégation de pouvoir, à l'efficacité du Conseil et aux politiques de gouvernance.

Il effectue aussi des recherches de candidats et fait des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des comités nationaux et des conseils régionaux et fédéral de l'ACARR.

### PRÉSIDENT

**ROSS DUNLOP**

Ellement Consulting

### MEMBRES

**CHRIS BROWN**

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

**ROSALIND GILBERT**

Aon

**PETER SHENA**

Commission du régime de retraite de l'Ontario

**MICHEL JALBERT, Président du Conseil  
d'administration (membre d'office)**

Addenda Capital

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur les objectifs de rendement annuel du chef de la direction.

De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR et de présenter des recommandations.

### PRÉSIDENTE

**CAROLE FIELD**

ATCO Group (2017)

### MEMBRES

**DEREK DOBSON**

Régime de retraite des CAAT

**JOHN HALLETT**

Financière Sun Life

**SUSAN NICKERSON**

Torys S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**MICHEL JALBERT, Président du Conseil  
d'administration (membre d'office)**

Addenda Capital



# Représentation

Depuis plus de 40 ans, l'ACARR a évolué jusqu'à devenir le principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite au Canada. Grâce à l'aide de bénévoles dévoués qui sont des experts dans leurs domaines respectifs, nous évaluons et commentons les projets de loi portant sur les questions liées aux régimes de retraite et au revenu de retraite, aux échelons fédéral et provincial.

De concert avec son Comité de politiques nationales, l'ACARR prépare des mémoires et les présente aux gouvernements, aux commissions ou aux groupes de travail qui recueillent des commentaires avant d'apporter des modifications à la législation. L'ACARR rédige également des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis qu'elle publie ensuite à l'intention des membres du secteur du revenu de retraite, des gouvernements et du grand public.

Nous nous efforçons d'établir des relations solides et mutuellement productives avec les gouvernements provinciaux et fédéral et leurs organismes de réglementation respectifs. Par l'entremise de ces solides relations, nous pouvons apporter des changements positifs dans l'intérêt de nos membres et du secteur du revenu de retraite afin de favoriser l'établissement d'un système de revenu de retraite équitable et durable.

## DOCUMENT DE L'ACARR

- » Le décaissement, prochaine frontière critique : améliorations aux régimes à cotisations déterminées et autres régimes d'accumulation de capital

## MÉMOIRES PRÉSENTÉS AUX GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX et FÉDÉRAL

- » Modification du Règlement sur les normes de prestation de pension et du Règlement sur les régimes de pension agréés collectifs – Lettres de crédit
- » Mémoire sur le projet de loi 127 sur les mesures budgétaires de l'Ontario – Élargissement des pouvoirs du surintendant de l'Ontario
- » Règlement 909 de l'Ontario de la Loi sur les régimes de retraite – Ordres spéciaux du surintendant
- » Règlement 909 de l'Ontario de la Loi sur les régimes de retraite – Pénalités administratives
- » Règlement du Québec sur les régimes complémentaires de retraite
- » Commentaires relatifs au projet de Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (le « Projet de règlement »)
- » Mise à jour 17-01 de la Loi sur les régimes de pension de l'employeur de l'Alberta
- » Consultation de la Nouvelle-Écosse sur la réforme en matière de capitalisation
- » Réforme des règles de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario

## MÉMOIRES PRÉSENTÉS AUX ORGANISMES

- » Conseil des normes comptables (CNC) – Régimes de pension hybrides
- » Document de l'ACOR sur les propositions de modification aux règles de financement et de répartition des actifs – Régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale



# Rapport du Comité de Vérification et des Finances

## POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2018

Faits saillants des états financiers :

1. Au 31 janvier 2018, l'actif net s'établissait à 607 148 \$, par rapport à 553 241 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
2. L'Association a enregistré un excédent d'exploitation de 65 016 \$.
3. Les revenus se sont élevés à 1 475 893 \$, comparativement à 1 257 390 \$ à l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à une augmentation des revenus tirés des programmes d'adhésion et du congrès national.
4. Les charges ont totalisé 1 410 877 \$, comparativement à 1 257 761 \$ à l'exercice précédent.
5. À la fin de l'exercice, les placements (y compris les intérêts) s'établissaient à 613 784 \$. Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations des revenus et des dépenses

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable.

### REMARQUE :

Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2017–2018 peuvent être consultés à l'adresse [www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com), dans la rubrique « Section des membres ».

## MEMBRES DU COMITÉ

**PIERRE LAVIGNE**, Président

**ELEANOR MARSHALL**

Bell Canada

**KEN BURNS**

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**ANDREA PERRY**

Northern Trust

**MICHEL JALBERT**, Président  
du Conseil d'administration  
(membre d'office)

Addenda Capital

# Comités Nationaux

## COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le CPN est constitué de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada qui démontrent un fort intérêt pour les politiques liées au revenu de retraite. Il est chargé de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur le système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les objectifs et les principes directeurs de l'ACARR.

**PRÉSIDENTE KATHRYN BUSH** — Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**VICE-PRÉSIDENT TODD SAULNIER** — Mercer

## COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL (CPCN)

Le Comité est constitué de membres bénévoles provenant de toutes les régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

**PRÉSIDENT CHRIS BROWN** — Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

**VICE-PRÉSIDENT F. HUBERT TREMBLAY** — Mercer

## COMITÉ DE RÉDACTION (CR)

Le Comité de rédaction agit au nom de l'ACARR en offrant des recommandations dans l'élaboration et la publication de *The Observer*, du contenu des webinaires de l'ACARR ainsi que d'autres véhicules de communication, au besoin. Le comité s'inspire des objectifs de l'ACARR et, dans cet esprit, il tient le secteur du revenu de retraite informé des questions pertinentes, promeut l'ACARR en tant que « voix du secteur du revenu de retraite canadien » et encourage la participation des membres à un leadership éclairé sur des sujets pertinents.

**PRÉSIDENTE PAULA POTTER** — Saskatchewan Healthcare Employees' Pension Plan

**VICE-PRÉSIDENT VACANT**

## COMITÉ D'ENGAGEMENT DES MEMBRES EXÉCUTIFS (CEME)

Le CEME est composé de représentants du secteur du revenu de retraite. En collaboration avec les autres organes de l'association (Conseil d'administration, comités nationaux, comités régionaux, etc.), il a pour mandat d'élargir la portée de la contribution des entreprises aux efforts continus de représentation de l'ACARR. Le Comité administre le Programme d'adhésion exécutive de l'ACARR, qui fait valoir les avantages indéniables que procure une telle adhésion et favorise l'augmentation du nombre de membres de ce groupe et leur rétention.

**PRÉSIDENT AL KIEL** — Morneau Shepell

**VICE-PRÉSIDENT JOE CONNOLLY** — Morneau Shepell

## COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le CIS est composé de membres qui ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et qui peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Le Comité administre le Programme de littératie en matière de retraite de l'ACARR et collabore avec le Bureau national à l'élaboration de divers projets et initiatives.

**PRÉSIDENTE ANDREA BOCTOR** — Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**VICE-PRÉSIDENT PIERRE LAVIGNE**

### REMARQUE :

*Conformément au règlement, le président du Conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités et conseils nationaux.*



Le **CONSEIL FÉDÉRAL** est composé de représentants de régimes de retraite sous réglementation fédérale. Ceux-ci ont pour rôle de repérer les enjeux pertinents et d'entretenir des liens durables avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les régimes de retraite sous réglementation fédérale font partie des secteurs suivants : télécommunications, transport routier interprovincial, transport aérien, services bancaires, assurances, sociétés et entités d'État, régimes de retraite pour peuples indigènes.

## PRÉSIDENT

**DUNCAN BURRILL**

Caisse de retraite de Radio-Canada

## VICE-PRÉSIDENTE

**ELEANOR MARSHALL**

Bell Canada

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES

AIR CANADA

BANQUE DU CANADA

SOCIÉTÉ CANADIENNE  
D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

POSTES CANADA

CANADIEN PACIFIQUE

CN

ENBRIDGE

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

RÉGIME DE RETRAITE ILA / HEA  
DU PORT DE HALIFAX

MERCER

BANQUE NATIONALE DU CANADA

RBA GROUPE FINANCIER

BANQUE SCOTIA

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L./S.R.L.

TELUS

TORYS S.E.N.C.R.L./S.R.L.

# Conseil National

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre une occasion d'échanger des idées et de discuter de problèmes et de questions d'intérêt commun. Il facilite les communications et le flux régulier d'information entre les conseils régionaux et les autres organes, et participe de cette façon à la coordination des activités de représentation de l'ACARR à l'échelle nationale.

## MEMBRES

### **MICHEL JALBERT**

Président du Conseil d'administration  
Addenda Capital

### **KATHRYN BUSH**

Présidente du Comité de politiques nationales  
Blake, Cassel & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.





## Conseil régional de la Colombie-Britannique

**DERRICK JOHNSTONE**, Président  
IWA-Forest Industry Pension Plan

**MAXINE SMALLEY**, Vice-Présidente  
Groupe financier Connor, Clark & Lunn

## Conseil régional de l'Alberta

**MICHAEL WOLPERT**, Président  
Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**JULIE JOYAL**, Vice-Présidente  
Régime de retraite des enseignants de l'Alberta

## Conseil régional des Prairies

**TIM MCGORMAN**, Président  
Ellement Consulting

**DALE MARKEWICH**, Vice-Président  
SHEPP

## Conseil régional de l'Ontario

**STEPHANIE KALINOWSKI**, Présidente  
Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**DANELLE PARKINSON**, Vice-Présidente  
Commission du régime de retraite de l'Ontario

## Conseil régional du Québec

**JULIEN RANGER**, Président  
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**PIERRE LAVIGNE**, Vice-Président

## Conseil régional de l'Atlantique

**SARAH SISSONS**, Présidente  
Morneau Shepell

**KIERSTEN AMOS**, Vice-Présidente  
McInnes Cooper

## Conseil fédéral

**DUNCAN BURRILL**, Président  
Caisse de retraite de Radio-Canada

**ELEANOR MARSHALL**, Vice-Présidente  
Bell Canada



# Conseils Régionaux

## ACTIVITÉS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2017-18

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique).

Les conseils organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR.

Les présidents des conseils siègent au Comité des politiques nationales (CPN) et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

### Séance nationale de l'ACARR

Outre les diverses séances d'information, l'ACARR a tenu une séance nationale dans huit villes canadiennes, de concert avec les conseils régionaux. La séance nationale de 2017 intitulée « **La Loi de l'impôt sur le revenu et l'incertitude en matière de placement : comment s'y retrouver** » a traité de deux sujets qui sont une source de préoccupation constante pour les professionnels du revenu de retraite :

- » L'accroissement du soutien à l'épargne-retraite : Propositions de modernisation des règles fiscales applicables aux régimes enregistrés
- » La gouvernance relative à la prise de décisions de placement pour les régimes de retraite dans un contexte où les rendements prévus sont moins élevés

### Conseil régional de la Colombie-Britannique

**"The Good, the Bad and the Ugly of Making Pension Investment Decisions"**

**Participation :**

**Peter Muldowney** – Groupe financier Connor, Clark & Lunn

**Marc Williams** – Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.

**Modératrice : Jaime Omichinski** – Willis Towers Watson

**"In the Age of Governance"**

**Participation :**

**Michael Peters** – FICOM

**Ken Burns** – Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Modérateur : Derrick Johnstone** – IWA-Forest Industry Pension Plan

**"The ABCs of ESGs"**

**Participation :**

**Shawn Hatch** – Hatch Law

**Gary Yee** – Municipal Pension Board of Trustees

**Bryan Thomson** – bcIMC

**Modérateur : Perry Teperson** – Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.

### Conseil régional de l'Alberta

**"Managing Pension Risk: A Global Perspective and Local Case Study"**

**Participation :**

**Robert Vandersanden** – Aon

**Shelby Robertson** – Repsol Oil & Gas Canada Inc.

**Modératrice : Dea Napen** – Mercer



## Conseil régional des Prairies

*"CPP Reform: What Are The Implications and Impacts on Pension Plans, Employers and People?"*

Participation :

**Brad Prokop** – Caisse de retraite des enseignants

**Diane Panting** – Encouraging Works

Modérateur : **Tim McGorman** – Ellement Consulting

## Conseil régional de l'Ontario

*"The CPP Enhancement. What does the future hold?"*

Participation :

**Allan Shapira** – Aon

**Stephanie J. Kalinowski** – Hicks Morley Hamilton

Stewart Storie S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Modératrice : **Karen Burnett** – Willis Towers Watson

*"Information & Networking Session on Ontario Funding Reform"* (« Séances d'information et de réseautage sur la réforme en matière de capitalisation »)

Participation :

**Kathy Bush** – Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**Jeff Kissack** – Willis Towers Watson

Modératrice : **Danelle Parkinson** – Commission du régime de retraite de l'Ontario

### Tournoi de golf annuel

Cette activité annuelle de réseautage professionnel s'est déroulée au club de golf Piper's Heath en 2017.

## Conseil régional du Québec

*« Placement des caisses de retraite en 2017 : conseils d'experts inclus »*

Participation :

**Jacques Demers** – CDPQ

**Louis Beaulieu** – Desjardins Assurances

**Gilles Chouinard** – ABRPPVM

**Gilles Horrobin** – STM

Modérateur : **Emmanuel Matte**, CFA, FSA, FICA

## Conseil régional de l'Atlantique

*"Beer and Pensions: The New CPP and the Role of Government Sponsored Programs in Our Retirement"*

Participation :

**David Hughes** – Mercer (Canada) limitée

**Wes Sheridan** – Morneau Shepell

**Peter Freeman** – Groupe Investors

Modératrice : **Sarah Sissons** – Morneau Shepell

*"Avoiding the Landmines: Strategies to Manage Pension Plan Risk"*

Participation :

**Calvin Jordan** – Nova Scotia Health Employees' Pension Plan

**Leonard Lee-White** – Gouvernement du Nouveau-Brunswick

**Nikki Keating** – Bell Canada

**Neil Duffy** – La Great-West, compagnie d'assurance-vie

Modérateur : **Jim Power** – Financière Sun Life

# Activités supplémentaires

## PROGRAMME DE WEBINAIRE

Le programme enrichi de l'ACARR continue d'aborder des sujets d'intérêt pour le secteur du revenu de retraite. Nous sommes ravis de pouvoir vous proposer un nombre accru de webinaires dans les années à venir.

**« Chaîne de blocs : Un monde d'innovation et d'occasions »**

**Présentation par :**

**Zabrina Smith** – Northern Trust

**« Rendements prévus des placements et gestion des risques dans un monde sans examen de solvabilité? »**

**Présentation par :**

**Ben Homsy** – Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.

**Marc Williams** – Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.

**« L'importance des communications sur les régimes de retraite »**

**Présentation par :**

**Alyssa Hodder** – Eckler Ltd.

**Jon Marin** – Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

## SITE WEB SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

[\(http://retirementliteracy.acpm.com/\)](http://retirementliteracy.acpm.com/)

Notre site Web sur la littératie financière en est à sa troisième année d'existence et il continue d'offrir aux Canadiens de l'information importante sur leur régime de retraite.

Le site renferme différents jeux-questionnaires sur les programmes gouvernementaux, les régimes d'épargne-retraite en milieu de travail, les régimes d'épargne individuels, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et les prestations du RCP. Des liens menant vers d'autres renseignements sont également proposés aux visiteurs du site.

L'initiative d'accroissement des connaissances en matière de retraite de l'ACARR a été rendue possible grâce à la générosité des commanditaires du projet :



L'OFFICE  
D'INVESTISSEMENT  
DU RPC

 **Manuvie**

 **aptus**  
BENEFITS INC.





## L'OBSERVATEUR

(<http://www.acpm.com/ACPM/The-Observer/2018-Issue-1.aspx>)

Le bulletin électronique de l'ACARR pour les membres du secteur du revenu de retraite renferme des renseignements utiles sur les programmes et les événements de l'ACARR. Il présente des articles de professionnels chevronnés dans le secteur du revenu de retraite et la liste des lois et règlements qui seront mis à jour pendant l'année.

Merci aux annonceurs qui ont permis la publication de *L'Observateur* en 2017-2018.



## TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI

Ce programme propose aux employeurs, aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels qualifiés de haut niveau du secteur des régimes de retraite et du revenu de retraite. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de l'ACARR.

## PROGRAMME DE PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Ce programme est un outil promotionnel permettant aux entreprises d'envoyer un message personnalisé à des spécialistes du revenu de retraite partout au pays. La liste de diffusion est constituée d'environ 6 500 personnes et comprend notamment des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services connexes.

# Adhésions

Les membres de l'ACARR fournissent l'expérience et les conseils qui soutiennent nos initiatives de représentation en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada. Nous sommes déterminés à parvenir à un système de revenu de retraite novateur et souple au Canada, qui demeurera l'un des meilleurs au monde.

## Parmi les membres de l'ACARR, on compte :

- Promoteurs de régimes, administrateurs de régimes et fiduciaires de caisses de retraite; cabinets d'actuaires, sociétés d'experts-conseils et cabinets comptables; cabinets d'avocats et sociétés de placement; dépositaires et responsables des registres; organisations syndicales; professionnels des ressources humaines; ministères et organismes de réglementation connexes; associations professionnelles et sectorielles.
- » Principal organisme de représentation des promoteurs et des administrateurs de régimes
  - » Expertise et représentation nationales et régionales
  - » Événements offrant des séances d'information de haut niveau et la participation de spécialistes du secteur
  - » Réponses aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dans de nombreux domaines, notamment :
    - les régimes à prestations déterminées
    - les régimes de capitalisation et les questions de décaissement
    - les régimes à prestations cibles
    - la capitalisation du déficit de solvabilité
    - les régimes de pension agréés collectifs
    - les régimes de retraite publics obligatoires
    - les politiques environnementales, sociales et de gouvernance
    - la littératie financière
    - la conversion des régimes
    - et bien d'autres sujets importants de portée nationale et provinciale

## AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- » **CONTACT**, le bulletin électronique mensuel qui vous informe des changements
- » Renseignements privilégiés dans la « Section des membres » du site Web de l'ACARR
- » Renseignements importants sur les changements les plus récents concernant le revenu de retraite
- » Possibilités de réseautage avec des collègues hauts dirigeants
- » Admissibilité aux conseils régionaux et aux comités nationaux de l'ACARR
- » Droits de vote et de nomination à l'assemblée générale annuelle de l'ACARR
- » Réductions :
  - Sur les frais d'inscription au congrès national de l'ACARR, principal événement du secteur du revenu de retraite
  - Sur les frais d'inscription aux activités des conseils régionaux, portant sur des sujets opportuns et pertinents traités par des conférenciers avertis
  - Sur les frais de publication dans le Tableau d'offres d'emploi à l'intention des employeurs et des chercheurs d'emploi
  - Sur les tarifs des programmes spéciaux – publipostage électronique, webinaires, littératie en matière de retraite, *L'Observateur*



## TYPES D'ADHÉSION

	TYPE	DESCRIPTION
Adhésion individuelle générale	<b>INDIVIDUEL</b>	Personne qui travaille actuellement dans le secteur du revenu de retraite
	<b>RETRAITÉ</b>	Personne qui ne travaille plus dans le secteur du revenu de retraite à quelque titre que ce soit
	<b>ÉTUDIANT</b>	Étudiant à temps plein désirant devenir membre de l'ACARR
Adhésion pour promoteurs de régimes	<b>PARTICULIERS</b>	4 membres ou moins
	<b>GROUPES</b>	5 à 9 membres
	<b>GROUPES</b>	10 membres ou plus
Adhésion exécutive	<b>NIVEAU LEADERSHIP</b>	Prière de communiquer avec le Bureau national pour obtenir des précisions
	<b>NIVEAU SOUTIEN</b>	

Veuillez consulter le site [www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com) pour obtenir des renseignements sur l'adhésion et les tarifs.



# Prix de Reconnaissance pour Bénévolat

## PRIX DON IRELAND POUR BÉNÉVOLAT EXCEPTIONNEL DE L'ACARR

2017

CHRIS BROWN



2016



Susan  
Nickerson

2015



Scott  
Perkin

2014



Étienne  
Brodeur (*ex æquo*)

2014



Bill  
Turnbull (*ex æquo*)

2013



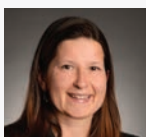
Paul  
Litner

2012



Claude  
Reny

2011



Rosalind  
Gilbert

2010



Becky J.  
West

2009



Andrew  
Harrison

L'ACARR est le principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite au Canada. Elle doit sa réussite au dévouement et à l'engagement de ses bénévoles.

Depuis 2009, nous accordons le prix Don Ireland pour bénévolat exceptionnel, le prix du secteur de l'ACARR ou le prix régional de l'ACARR à des bénévoles qui se sont démarqués par leur contribution exceptionnelle. Tous les lauréats ont contribué de façon marquée et continue au succès de l'ACARR.

Nous aimerions également souligner la contribution de douzaines de bénévoles qui, même s'ils n'ont pas été nommés lauréats, ont donné de leur temps et de leur personne pour appuyer la mission de l'ACARR.

## PRIX DU SECTEUR DE L'ACARR

2017

MICHEL ST.  
GERMAIN



2014

EMILIAN  
GROCH



## PRIX DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ACARR

2017

SERGE  
CHARBONNEAU



2015

ROSS  
DUNLOP



# Membres Exécutifs

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice **2017-18**.

## NIVEAU LEADERSHIP



## NIVEAU SOUTIEN



NOTE: We respect the privacy of Executive Members who have requested that their organizations remain anonymous.

# Commanditaires du Congrès National de 2017

## DIAMANT



## RUBIS



## Émeraude



## Saphir



## Jade



## Opale



## Topaze





## NATIONAL OFFICE STAFF DIRECTORY

### **RIC MARRERO**

Chef de la direction intérimaire

Tél : 416-964-1260 poste 223

Courriel : ric.marrero@acpm.com

### **JUDY LEI**

Gestionnaire de l'administration et  
des relations avec les intervenants

Tél: 416-964-1260 poste 224

Courriel : judy.lei@acpm.com

### **YESSITO MIKPONHOUE**

Adjointe administrative (2017)

Tél: 416-964-1260 poste 226

Courriel : Yessito.Mikponhoue@acpm.com

### **MARIE BORDELEAU**

Planification d'événements

Tél: 416-964-1260 poste 501

Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

## L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE

1255 rue Bay, bureau 304

Toronto (Ontario) M5R 2A9

Téléphone : 416-964-1260

Télécopieur : 416-964-0567

Courriel : info@acpm.com

*Les coordonnées des personnes-ressources ne  
doivent pas être utilisées pour envoyer des  
courriels commerciaux non sollicités.*



**ACPM | ACARR**

The Association of Canadian Pension Management

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

[www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com)